

**Province de Québec
MRC du Val-Saint-François
Municipalité du village de Kingsbury**

ORDRE DU JOUR

Séance ordinaire du 1^{er} avril 2025 à 19h00
Salle du conseil, 370 rue du Moulin

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Première période de questions (10 minutes)
4. Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 4 mars 2025 et de la séance extraordinaire du 14 mars 2025
5. **Administration et Finances**
 - 5.1 Approbation des comptes payés et à payer
 - 5.2 Nomination du responsable des services électroniques Revenu Québec
 - 5.3 Représentation et autorisation de transaction auprès des fournisseurs municipaux
 - 5.4 Signataires des effets bancaires pour la Municipalité du Village de Kingsbury
 - 5.5 Autorisation de paiement des dépenses incompressibles
6. **Suivis**
7. **Correspondances**
 - 7.1 Rapport annuel SPA Estrie
 - 7.2 Réception d'un avis d'intention d'ordre exécutif du ministère de l'Environnement et des Changements Climatiques
8. **Sécurité publique**
9. **Travaux publics (Bâtiments, voirie, parcs)**
 - 9.1 Contrat de balayage des rues
 - 9.2 Entretien des chemins gravelés par le Canton de Melbourne
 - 9.3 Fin d'emploi de Michel Mailhot
 - 9.4 Employé d'été
10. **Hygiène du milieu (aqueduc et égout)**
 - 10.1 Sous-traitance d'opération du traitement des eaux usées et potable
11. **Aménagement, urbanisme et développement**
12. **Loisirs et culture**
13. **Rapport des comités**
 - 13.1 CPIK
 - 13.2 Comité terrain de jeux
 - 13.3 Comité salle communautaire
 - 13.4 Sécurité civile
14. **MRC du VSF**
 - 14.1 Compte rendu
15. **Varia**
16. **Deuxième période de questions (10 minutes)**
17. **Levée de l'assemblée**

**Province de Québec
MRC du Val-Saint-François
Municipalité du village de Kingsbury**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal du Village de Kingsbury tenue le 1^{er} avril 2025 à 19h00, à la salle du Conseil, située au 370 rue Du Moulin à Kingsbury.

Sont présents :

Suzanne Bédard, conseillère,
Marisol Charbonneau, conseillère,
Claire Morazain, conseillère,
Marc Saumier, conseiller,
Tommy Vaillancourt, conseiller

Formant ainsi quorum, sous la présidence de Amélie Tremblay, mairesse.

Geoffrey Shayne Packwood, directeur général et greffier-trésorier est également présent et agit à titre de secrétaire d'assemblée.

1. Ouverture de la séance

Le quorum étant constaté, la mairesse Amélie Tremblay ouvre la séance à 19h05.

2. Adoption de l'ordre du jour

Le projet d'ordre du jour a été remis à chaque membre du conseil.

2025-04-01 Il est proposé par Marisol Charbonneau et appuyé par Marc Saumier :
QUE l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté.
Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

ADMINISTRATION

3. Première période de questions (10 minutes)

0 citoyens assistent à la séance.

4. Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 4 mars 2025 et de la séance extraordinaire du 14 mars 2025

Les élus ayant pris connaissance des procès-verbaux;

2025-04-02 Il est proposé par Marc Saumier, et appuyé par Suzanne Bédard, d'approuver les procès-verbaux de la séance ordinaire du 4 mars 2025 et de la séance extraordinaire du 14 mars 2025.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

5. Administration et Finances

5.1 Approbation des comptes payés et à payer

ATTENDU les comptes payés et à payer ayant été déposés au conseil et tel que présenté dans les tableaux suivants :

Comptes payés	
Sous-total des comptes payés	44 713,25\$
Comptes à payer	
Sous-total des comptes à payer	1 914,22\$
Total des comptes payés et à payer	46 627,47\$

2025-04-03 Il est proposé par Marisol Charbonneau, et appuyé par Suzanne Bédard, de ratifier les comptes payés d'un montant de 44 713,25\$ et d'autoriser le paiement des comptes à payer d'un montant de 1 914,22\$, le tout tel que déposé.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

5.2 Nomination du responsable des services électroniques Revenu Québec

ATTENDU QUE la Municipalité du Village de Kingsbury est inscrite ou souhaite adhérer aux services électroniques du ministère du Revenu du Québec;

ATTENDU QUE ces services sont essentiels à la réalisation de plusieurs transactions avec différentes autorités gouvernementales, tels que les ministères du Revenu, des Affaires municipales et l'Occupation du territoire et du développement durable de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques;

ATTENDU QU'il est nécessaire de renommer et d'autoriser les représentants de la Municipalité du Village de Kingsbury afin d'utiliser les services électroniques;

2025-04-04 Il est proposé par Suzanne Bédard, et appuyé par Marc Saumier :

QUE Geoffrey Shayne Packwood, directeur général et greffier-trésorier (ci-après le représentant), soit autorisé à signer, au nom de la Municipalité du Village de Kingsbury, les documents requis pour l'inscription à clicSÉCUR et qu'il soit autorisé à :

- Inscrire l'entreprise aux fichiers de Revenu Québec;
- Gérer l'inscription de l'entreprise à clicSÉCUR – Entreprises;
- Gérer l'inscription de l'entreprise à Mon dossier pour les entreprises et, généralement, à faire tout ce qui est utile et nécessaire à cette fin;
- Gérer l'accès au portail du Portail gouvernemental des affaires municipales et régionales (PGAMR);
- Remplir les rôles et à assumer les responsabilités du responsable des services électroniques décrits dans les conditions d'utilisation de Mon dossier pour les entreprises, notamment en donnant aux utilisateurs de l'entreprise, ainsi qu'à d'autres entreprises, une autorisation ou une procuration;
- Consulter le dossier de l'entreprise et à agir au nom et pour le compte de l'entreprise, pour toutes les périodes et toutes les années d'imposition (passées, courantes et futures), ce qui inclut le pouvoir de participer à toute négociation avec Revenu Québec, en ce qui concerne tous les renseignements que Revenu Québec détient au sujet de l'entreprise pour l'application ou l'exécution de toutes les obligations fiscales.

QUE le ministre du Revenu soit autorisé à communiquer au représentant les renseignements dont il dispose et qui sont nécessaires à l'inscription à clicSÉCUR.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

5.3 Représentation et autorisation de transactions auprès des fournisseurs municipaux

ATTENDU la nomination d'un directeur général et greffier-trésorier;

ATTENDU QUE ce fonctionnaire aura à représenter la Municipalité et à effectuer des transactions auprès des fournisseurs dans le cadre de ses fonctions;

2025-04-05 Il est proposé par Marc Saumier et appuyé par Suzanne Bédard:

QUE le directeur général et greffier-trésorier Geoffrey Shayne Packwood, soit autorisé à représenter et effectuer des transactions auprès des fournisseurs de la Municipalité du Village de Kingsbury.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

5.4 Signataires des effets bancaires pour la Municipalité du Village de Kingsbury

ATTENDU la nomination d'un directeur général et greffier-trésorier;

ATTENDU QUE ce fonctionnaire aura à effectuer des transactions bancaires pour et au nom de la Municipalité dans le cadre de ses fonctions;

ATTENDU QUE la Caisse Desjardins exige que les signataires et les personnes autorisées à effectuer les transactions bancaires pour et au nom de la Municipalité soient dûment nommées par résolution de conseil;

2025-04-06 Il est proposé par Marisol Charbonneau et appuyé par Claire Morazain :

QUE la mairesse Amélie Tremblay, la mairesse suppléante Suzanne Bédard, le directeur général et greffier-trésorier Geoffrey Shayne Packwood soient nommés à titre de signataires de la Municipalité du Village de Kingsbury et aient accès aux comptes bancaires de la Caisse Desjardins.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

5.5 Autorisation de paiement des dépenses incompressibles

ATTENDU QUE des dépenses de fonctionnement dites « incompressibles » sont engagées quotidiennement par la Municipalité ;

ATTENDU QUE le paiement de ces dépenses avant leur échéance exempte la Municipalité de tout intérêt ou pénalité ;

ATTENDU QUE le conseil peut modifier en cours d'année certaines autorisations à la suite de nouvelles orientations ou en étant plus efficient dans certains domaines ;

ATTENDU QUE la loi permet une telle délégation.

2025-04-07 Il est proposé par Marc Saumier et appuyé par Tommy Vaillancourt :

QUE le directeur général et greffier-trésorier soit autorisé à procéder au paiement des frais suivants :

- Salaires et avantages sociaux;
- Service de la dette;
- Quote-parts;
- Électricité, gaz naturel, huile à chauffage;

- Assurances;
- Système d'alarme;
- Frais de location, de licence et d'entretien des équipements et logiciels;
- Téléphonie et internet;
- Produits chimiques (chlore) et analyse de l'eau potable et des eaux usées;
- Contrôle des animaux (SPA);
- Immatriculation des véhicules;
- Frais de vérification;
- Frais de banque;
- Ententes intermunicipales;
- Destruction de documents.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

6. Suivis

7. Correspondances

7.1 Rapport annuel SPA Estrie

Le directeur général et greffier-trésorier dépose le rapport annuel de l'année 2024 de la Société Protectrice des Animaux de l'Estrie. Aucune décision n'est requise.

7.2 Réception d'un avis d'intention d'ordre exécutif du ministère de l'Environnement et des Changements Climatiques

Le directeur général et greffier-trésorier informe le conseil de la réception d'un projet d'ordre exécutif relativement à certaines inconformités environnementales constatées dans le bâtiment du 370, rue du Moulin. Des travaux de mise en conformité seront requis cette année.

8. Sécurité publique

9. TRAVAUX PUBLICS (Bâtiments, voirie, parcs)

9.1 Contrat de balayage des rues

ATTENDU QUE la municipalité souhaite procéder au balayage des rues;

ATTENDU QUE les crédits budgétaires requis ont été prévus au budget de l'année 2025;

ATTENDU QUE la municipalité a reçu une soumission conforme;

2025-04-08 Il est proposé par Marc Saumier et appuyé par Suzanne Bédard :

QUE la municipalité mandate Myroy à procéder au balayage des rues au taux horaire de 170,00\$ conformément à la soumission datée du 4 mars 2025.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

9.2 Entretien des chemins gravelés par le Canton de Melbourne

ATTENDU QUE la municipalité souhaite mandater le Canton de Melbourne à l'entretien des chemins gravelés (niveleuse et abat poussière);

ATTENDU QUE les crédits budgétaires requis ont été prévus au budget de l'année 2025;

ATTENDU QUE la municipalité a reçu la résolution numéro 2025-03-03,20 du Canton de Melbourne à cet effet;

2025-04-09 Il est proposé par Marc Saumier et appuyé par Tommy Vaillancourt :

QUE la municipalité mandate le Canton de Melbourne à procéder à l'entretien des chemins gravelés, dont le nivelage au taux horaire de 200,00\$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

9.3 FIN D'EMPLOI DE MICHEL MAILHOT

ATTENDU QUE l'employé de la municipalité Michel Mailhot quitte son poste le 31 mars s2025;

ATTENDU QUE Michel Mailhot souhaite conserver le téléphone cellulaire qu'il utilisait dans le cadre de ses fonctions;

ATTENDU QUE le conseil souhaite organiser une activité pour souligner les années de services rendus à la Municipalité;

2025-04-10 Il est proposé par Tommy Vaillancourt et appuyé par Suzanne Bédard :

QUE le cellulaire appartenant à la Municipalité et utilisé par Michel Mailhot dans le cadre de ses fonctions lui soit donné à son départ;

QU'une activité soit organisée par la Municipalité pour souligner les années de services rendus et qu'un cadeau de départ lui soit remis lors de cette activité;

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

9.4 EMPLOYÉ D'ÉTÉ

Un employé temporaire devra être embauché lors de la période estivale pour effectuer l'entretien des parcs et espaces verts de la municipalité. Des vérifications quant aux disponibilités des anciens employés étudiants et des budgets disponibles seront faites par le directeur général.

10. HYGIÈNE DU MILIEU (AQUEDUC ET ÉGOUT)

10.1 Sous-traitance d'opération du traitement des eaux usées et potables

ATTENDU QUE le poste d'opérateur de traitement des eaux usées et potables est vacant suivant le départ du titulaire;

ATTENDU QUE les tâches relevant de cette fonction doivent obligatoirement être accomplies en vertu du Règlement sur la qualité de l'eau potable et le Règlement sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées;

ATTENDU QU'un appel aux municipalités avoisinantes a été réalisé afin de collaborer et partager une ressource qualifiée pour l'exécution de ces tâches et qu'aucune réponse favorable n'a été reçue;

ATTENDU la rareté de main-d'œuvre qualifiée dans le domaine;

ATTENDU QUE la municipalité a demandé une soumission pour sous-traiter cette obligation;

ATTENDU QUE les crédits budgétaires requis n'ont pas été prévus au budget de l'année 2025 quoiqu'un salaire annuel a été budgété;

2025-04-11 Il est proposé par Suzanne Bédard et appuyé par Marc Saumier :

QUE la municipalité octroie le contrat de sous-traitance des opérations de traitement des eaux usées et potables à Aquatech au montant de 55 000,00\$, conformément à la soumission numéro 2025-0289;

QUE la municipalité affecte le surplus réservé aux égouts et à l'aqueduc au paiement des sommes requises;

QUE Marc Saumier soit le contact de relève lorsque le directeur général est absent ou n'est pas disponible.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

11. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

12. LOISIRS ET CULTURE

13. Rapport des comités

13.1 CPIK

Aucun sujet discuté.

13.2 Comité terrain jeux

Aucun sujet discuté.

13.3 Comité salle communautaire

Aucun sujet discuté.

13.4 Sécurité civile

Aucun sujet discuté.

14. MRC du VSF

14.1 Compte rendu

La mairesse Amélie Tremblay rend compte des sujets qui ont été abordés au Conseil de la MRC du Val-Saint-François :

- Présentation de la démarche du plan climat
- Suivi sur l'avancement de la révision du schéma d'aménagement
- Suivi sur l'avancement de la révision du schéma de risques de couvertures d'incendies;
- Élection d'un nouveau membre au comité administratif, Mario Côté, maire de Racine, a été élu;
- Un nouveau comité a été formé pour étudier la révision du pouvoir de vote et les quotes-parts. La mairesse Amélie Tremblay a été élue représentante des petites municipalités de 2 000 habitants et moins.

15. Varia

16. Deuxième période de questions (10 minutes)

Les questions posées concernent les sujets suivants :

- Les citoyens Sylvain Millette et Maryse Thomas, résidant au 971 rue Principale, ne font pas partie de la liste de collecte, mais souhaiteraient tout de même obtenir une cloche de compost. Une réflexion devra être entamée quant à la distribution des cloches à compost que la municipalité a en surplus.

2025-04-12 17. Levée de l’assemblée

Tous les points à l’ordre du jour étant épuisés, il est proposé par Marc Saumier que la présente séance soit levée à 20h35.

Adopté à l’unanimité des conseillers présents.

Amélie Tremblay
Mairesse

Geoffrey Shayne Packwood
Directeur général et greffier-
trésorier

Je, Amélie Tremblay, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu’il contient au sens de l’article 142(2) du Code municipal.

Cependant, ma signature ne vaut pas pour la résolution numéro ____ pour laquelle j’exerce le droit de veto prévu à l’article 142(3) du Code municipal.

Amélie Tremblay
Mairesse